

Services & Biens Publics

Justice & Force Publique

Culture

Médias & Communication

Politique Européenne & Internationale

Digitalisation & Nouvelles Technologies

Etudes Supérieures & Recherches

Migration & Vivre Ensemble

Lutter efficacement contre les discriminations

L'Europe fait actuellement face à un large mouvement réactionnaire visant la contestation du progrès social. Le retour en force de la démagogie d'extrême-droite et de la xénophobie

s'exprime principalement par une politique d'asile de plus en plus répressive qui protège les frontières avant les personnes. Dans certains pays, les droits des femmes sont menacés à travers la remise en cause du droit à l'avortement et l'antisémitisme et l'islamophobie augmentent. D'ailleurs, l'Europe ne se soucie plus des violations des droits humains dans d'autres régions. Par exemple, en Tchétchénie, les personnes LGBTIQ sont envoyées dans des camps sans que l'Europe ne fasse quoi que ce soit. Ces personnes devraient pouvoir obtenir l'asile chez nous ou dans d'autres pays qui ne considèrent pas l'homosexualité comme un délit, voire un crime.

Au Luxembourg, le référendum de 2015 sur le droit de vote des étrangers, s'il a contribué à ouvrir le débat sur le vivre ensemble et la citoyenneté, a néanmoins renforcé le repli identitaire.

Il devient donc urgent de développer des mécanismes permettant de lutter efficacement contre les discriminations. Il s'agit de remettre en cause toutes les formes d'oppression et de discrimination. *déi Lénk* s'engage pour une évolution des relations sociales vers l'égalité et la coopération. Pour y arriver, il est nécessaire de reconnaître la pluralité des caractéristiques individuelles, mais aussi d'inscrire les enjeux de la diversité dans un contexte social national et international.

déi Lénk s'est toujours opposé à la rétention administrative des sans-papiers. Cette pratique est l'expression d'une politique européenne qui tend à criminaliser l'immigration de façon générale, en flagrante contradiction avec les Droits Humains. *déi Lénk* considère que personne ne quitte son pays sans raison. Les personnes qui fuient la guerre et les catastrophes écologiques et sociales pour trouver refuge dans un autre pays doivent être accueillies dans l'Union européenne et au Luxembourg, tout comme celles qui sont poursuivies pour leurs convictions politiques, leur appartenance religieuse ou leur identité de genre. De même, le regroupement familial ne devrait pas constituer un parcours du combattant comme c'est actuellement le cas. Ceci est d'autant plus vrai que l'UE a sa part de responsabilité dans les conditions de vie millions de gens qui ont matériellement contraints d'émigrer. Le changement climatique mène à un accroissement drastique des flux migratoires.

D'une façon générale, *déi Lénk* souhaite humaniser la politique d'asile et d'immigration européenne en la basant sur la liberté de circulation et mettre fin aux milliers de morts en Méditerranée et aux frontières de l'Europe.

déi Lénk veut :

1. Contre toutes les formes de discrimination

- mettre en place des procédures efficaces et accessibles **permettant aux personnes victimes de discriminations de faire valoir leurs droits**. Il s'agit notamment de renforcer les possibilités d'action du Centre pour l'Égalité de Traitement et de l'Ombudsman ;
- inscrire la motivation raciste, antisémite, islamophobe, homophobe et transphobe comme une **circonstance aggravante dans le code pénal** ; –
- développer un **plan d'action contre toutes formes de discrimination** et notamment

pour combattre le racisme, l'islamophobie et l'antisémitisme ;

- mettre en place **un mécanisme de concertation annuel** entre la société civile et les organes publics spécialisés dans la lutte contre le racisme, l'homophobie et la transphobie;
- permettre **la reconnaissance légale du changement de genre** des personnes transgenres et leur changement de prénom sans qu'elles ne soient contraintes de subir une opération non désirée ;
- diriger davantage les politiques d'intégration vers **les groupes les plus vulnérables** ;
- **lutter contre l'échec scolaire** des enfants issus de l'immigration à travers la mise en valeur et l'apprentissage des langues primaires (luxembourgeois, allemand, français) et à travers l'alphabétisation en luxembourgeois en tant que langue fédératrice chez les enfants issus de l'immigration ;
- **œuvrer en faveur du dialogue interculturel**, du métissage culturel et de la valorisation des cultures présentes au Luxembourg dans le but de dépasser toute crispation identitaire et permettre au Luxembourg de construire un devenir commun ;
- **faciliter l'accès à l'emploi des personnes issues de l'immigration** et à faibles qualifications en garantissant l'emploi pour toutes et pour tous dès la deuxième année de résidence au Luxembourg en offrant via le principe de « l'Etat employeur en dernier ressort » un droit opposable à une formation de qualité ou un emploi stable (voir chapitre Travail) ;
- **revoir la politique de naturalisation** afin de faciliter l'accès à la nationalité luxembourgeoise ;
- mettre en place **un système de suivi et d'évaluation des politiques d'intégration** ;
- mettre fin à la "préférence communautaire" dans la politique de l'emploi;

2. Améliorer l'accueil des demandeurs d'asile

- construire **de nouvelles structures d'accueil** et mettre en œuvre la rénovation des anciennes structures afin de garantir des conditions d'accueil dignes et adaptées aux personnes et familles concernées. Les structures inadaptés ou insalubres sont à fermer définitivement ;
- améliorer **l'encadrement dans les structures d'accueil**, basé sur les besoins des personnes concernées. Il importe également d'assouplir considérablement les règlements internes des structures afin de respecter l'autonomie, les droits et libertés des personnes concernées. Ainsi, les personnes doivent pouvoir être maîtres de leurs achats, cuisiner, gérer leurs dépenses de santé, etc. Dans ce sens, nous plaidons également pour une augmentation de l'allocation mensuelle ;
- **améliorer et renforcer les dispositifs d'autonomisation**, de formation (notamment linguistiques) et d'accès à l'emploi afin de faciliter la sortie des structures d'hébergement et l'intégration des bénéficiaires de protection internationale ;
- améliorer **l'accès à un logement** pour les bénéficiaires de protection internationale en

lançant un vaste programme de construction de logements publics à vocation locative et à prix abordables (voir chapitre logement) ;

– **abolir la rétention administrative** en cas de séjour irrégulier. Nous nous opposons également aux bracelets électroniques en tant qu'alternative à la rétention ;

– **interdire les tests osseux** utilisés sur les jeunes étrangers isolés pour déterminer leur minorité ou leur majorité et introduire une «présomption de minorité» ;

3. Revoir la politique en matière d'immigration et d'asile

– **combattre les causes de la migration involontaire** en s'engageant par voie diplomatique et de manière renforcée dans la résolution des conflits, en veillant sur une stricte cohérence des politiques en matière de développement et en augmentant au niveau européen le soutien direct aux pays en développement ;

– prendre une **position claire pour la protection des réfugiés et s'opposer aux fermetures de frontières**. Nous voulons également nous investir au niveau européen pour une refonte complète du système dit « de Dublin » et pour la mise en place permanente d'un programme de redistribution au niveau de l'UE qui prenne en compte les besoins et attentes légitimes des personnes concernées. Les programmes de réinstallation doivent être pérennisés et élargis ;

– s'engager pour la mise en place de **couloirs humanitaires** afin de garantir aux réfugiés des voies d'accès sûres en Europe. Nous voulons également nous engager pour la fermeture de tous les centres d'expulsion et d'externalisation du contrôle migratoire financés par l'UE ;

– **arrêter d'exercer une pression politique ou financière sur les pays en développement** afin de les aligner sur la politique migratoire de l'UE. Il faut notamment arrêter de conditionner l'octroi d'aide au développement à la mise en œuvre de mesures répressives en matière de migration ;

– **abolir la notion de « pays-tiers sûr »** et la liste correspondante. Le droit individuel à l'asile ne doit en aucun cas être affaibli ;

– **se retirer de l'agence FRONTEX** (Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures) qui a un rôle principalement répressif ;

– élargir et assouplir la **délivrance de visas humanitaires** et élargir les possibilités légales d'entrée sur le territoire européen.